



DATE : 18 décembre 2024

PREMIER APPEL

A CANDIDATURES A UNE FONCTION DE DIRECTEUR/TRICE ADJOINT/E DANS UNE ECOLE SECONDAIRE ORDINAIRE

-

Coordonnées du P.O.:

Nom : **Centre Scolaire Saint-Adrien Val Duchesse ASBL**

Adresse : Schoolgat, 5 - 1050 Ixelles

Coordonnées de l'école :

Nom : **Centre Scolaire Saint-Adrien Val Duchesse**

Adresse : Schoolgat, 5

Site web : **www.savd.be**

Date présumée d'entrée en fonction : 1er avril 2025

Temps plein

Caractéristiques de l'école :

Le Centre scolaire Saint-Adrien - Val Duchesse est un institut archiépiscopal qui compte, en 2024-2025, 803 élèves répartis sur deux implantations:

Site Saint-Adrien, Schoolgat 5 à 1050 Bruxelles (457 élèves),

Site Val Duchesse, boulevard du Souverain 201 à 1160 Bruxelles (346 élèves).

Il propose à la fois de l'enseignement général, de l'enseignement technique de transition et de qualification, et de l'enseignement professionnel.

Nature de l'emploi :

Emploi temporairement vacant,

Motif du remplacement : détachement de la directrice adjointe actuelle vers une fonction de direction dans un autre établissement,

Durée présumée du remplacement : un an et susceptible d'être prolongé.

Les dossiers de candidature doivent parvenir, au plus tard le **vendredi 14 février 2025** :

- par envoi courrier ordinaire à :

Monsieur André Cobbaert
Président du Pouvoir organisateur
Avenue des Campanules, 14 A
1170 Watermael- Boitsfort

- **et** par envoi électronique aux adresses :

andre@cobbaert.com et raymond@cocle.be

Le dossier de candidature comportera obligatoirement un curriculum vitae complet et une note synthétique précisant le projet personnel du candidat qui démontre son adéquation au profil recherché (maximum 2 pages) ainsi que sa conception propre du rôle de direction adjointe dans une école catholique (maximum 1 page).

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation spécifique sera jointe à l'acte de candidature.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Monsieur David Lapie, directeur du Centre scolaire, E-mail : direction@savd.be
tél. 02 663 03 70

Destinataires de l'appel:

toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

Annexes :

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur.

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

Les conditions légales d'accès à la fonction sont:

Il s'agit d'un premier appel :

- 1° être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1^{er} degré au moins;
- 2° être porteur d'un titre pédagogique;
- 3° compter une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- 4° avoir répondu à l'appel à candidatures.

Annexe 2 : Profil de fonction

Profil légal

En application de l'article 50bis du décret du 1^e février 1993, tel que modifié par le décret concernant le statut des directeurs du 14 mars 2019, il est attendu du directeur adjoint ou de la directrice adjointe qu'il dispose des compétences comportementales suivantes :

- a) Analyser l'information.
- a) Résoudre les problèmes.
- b) Travailler en équipe.
- c) S'adapter.
- d) Faire preuve de fiabilité.
- e) Avoir le sens de l'écoute et de la communication.

Profil propre au P.O.

Nous attendons que le directeur adjoint ou la directrice adjointe dispose de compétences pour:

- a. soutenir le projet éducatif d'une école catholique et, en particulier, les projets éducatif et pédagogique du Centre scolaire Saint-Adrien - Val Duchesse, s'impliquer dans une pastorale chrétienne et promouvoir les valeurs évangéliques au sein du Centre scolaire;
- b. animer, coordonner, encadrer une équipe pédagogique et gérer, sous l'autorité et la responsabilité de la direction dont il/elle sera le plus proche collaborateur/trice, l'implantation de Val Duchesse (voir carte d'identité de l'école ci-dessus),
- c. prendre des décisions quand la situation l'exige et garantir, avec l'autonomie relative, tel que précisé ci-dessus, l'esprit de convivialité et de proximité dont jouit l'implantation;
- d. organiser le travail en équipe, être à l'écoute, faire preuve d'impartialité et pouvoir prendre des décisions;
- e. développer un projet mobilisateur, en concertation avec la direction et les enseignants, afin de permettre à l'école de s'adapter aux divers décrets et réformes actuelles et futures;
- f. entretenir l'unité des pratiques pédagogiques sur les deux implantations du Centre scolaire ainsi que la cohésion de l'équipe éducative, assurer la communication entre tous les acteurs;

- g. contribuer à l'implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement et au développement numérique des infrastructures du Centre scolaire, tout en faisant preuve d'une expertise critique;
- h. faire preuve de discrétion, de rigueur, de capacité d'adaptation, de sens de l'accueil et d'attention aux élèves, en particulier aux élèves les plus fragiles;
- i. seconder et assister le directeur dans ses diverses fonctions; en particulier, en le remplaçant en cas d'absence momentanée;
- j. faire preuve de disponibilité en dehors des heures d'ouverture de l'école pour des contacts avec le Pouvoir organisateur, la direction, les parents, ...

Niveau de maîtrise et critères de sélection

1° Les compétences comportementales

	Niveau de maîtrise	Pondération
1. Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général et respecter la dignité de la fonction	C	1
2. Être capable de fédérer des équipes autour de projets communs et de gérer des projets collectifs	C	1
3. Avoir la capacité d'accompagner le changement	C	1
4. Avoir la capacité de prendre des décisions et de s'y tenir après avoir instruit la question à trancher et/ou au terme d'un processus participatif	C	1
5. Avoir une capacité d'observation objective et d'analyse du fonctionnement de son école en vue, le cas échéant, de dégager des pistes d'action alternatives	C	1
6. Avoir le sens de l'écoute et de la communication, être capable de manifester de l'empathie, de la reconnaissance et de l'enthousiasme	C	1
7. Adhérer aux projets éducatif et pédagogique de son PO et être à même de les porter loyalement	C	4

2° Les compétences techniques

	Niveau de maîtrise	Pondération
1. Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique	C	1
2. Disposer de compétences pédagogiques et montrer de l'intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné	C	1
3. Être capable de gérer des réunions	C	1
4. Être capable de gérer des conflits	C	1
5. Être capable de piloter l'implémentation du numérique dans les dispositifs d'enseignement et de gouvernance, dans le cadre du développement de l'environnement numérique de son établissement et de l'enseignement en Communauté française ainsi que pouvoir utiliser les outils numériques de base	C	1
6. Être capable d'assurer la bonne gestion de l'aspect pédagogique et disciplinaire du site de Val Duchesse avec bienveillance et fermeté	C	1
7. Être capable d'animer la pastorale chrétienne et de promouvoir les valeurs évangéliques	C	4

Légende des niveaux de maîtrise des compétences

1° Niveau de maîtrise (A) : aptitude à acquérir la compétence

2° Niveau de maîtrise (B) : élémentaire

3° Niveau de maîtrise (C) : intermédiaire

4° Niveau de maîtrise (D) : avancé